nieurs, les officiers et les instituteurs japonais et les a remplacés par des Européens.

D'autre part, les gouverneurs chinois commandent des canons et des armes à la maison Krupp et des torpilleurs aux chantiers maritimes allemands.

Tous ces faits dénotent l'accroissement de l'influence allemande dans le Céleste Empire.

Les Orages

Des cyclones et de violents ouragans ont dévasté toute la région de l'est.

Chaumont, 21 juin. — A Joinville et dans les environs, un ouragan d'une grande violence s'est déchaîné et a causé de graves dégâts. Des arbres ont été déracinés. Les récoltes ont beaucoup souffert. Les communications téléphoniques sont interrompues. Les trains subissent des retards, à cause des arbres qui sont tombés en travers de la voie. Une septuagénaire a été écrasée par une voiture qui s'est renversée sur elle.

Chambery, 21 juin. — Un violent orage a éclaté cette nuit sur la région. La foudre est tombée en plusieurs endroits dans les environs de Chambery. Les trains venant de Maurienne ne sont pas encore arrivés.

Toute la vallée de l'Arc a beaucoup souffert de l'orage.

A Aiguebelle, la route nationale est coupée sur une longueur de 200 mètres.

Le torrent Charmaix, qui, il y a deux ans, causa la catastrophe de Modane est menaçant. Le pont a déjà été emporté.

Les rues de Fourneaux sont envahies par les eaux. Tous les torrents grossissent à vue d'œil.

La route de Fourneaux est coupée. La voie du chemin de fer est envahie par les eaux ; la première travée du pont en fer de Braitaïns a été emportée par le torrent Ambin. Un nouveau orage menace.

Saint-Jean-de-Maurienne, 21 juin. — Un très violent orage s'est déchaîné cette nuit sur la région. La voie ferrée a été coupée entre Modane et Saint-Jean-de-Maurienne sur 60 mètres, par le débordement de la rivière de l'Arc. La route nationale a été coupée au pont des Chèvres, près d'Orelle, sur 300 mètres, et envahie par 80 centimètres d'eau.

Une grande usine électro-métallurgique est menacée.

Le Charmaix, torrent qui, l'an dernier, causa des ravages, a de nouveau débordé. L'Arc charrie des meubles.

Grenoble, 21 juin. — Un orage, extrêmement violent s'est abattu sur la ville et la région.

Des nouvelles des communes environnantes, notamment de Corrène, Le Sappey, Guaix, Proveyzieux annoncent que les récoltes, qui promettaient d'être exceptionnellement belles, sont complètement détruites.

Cousu tout vivant dans la peau d'un cheval

Trois paysans russes, ayant éventré le cheval d'un boucher juif, enferment le malheureux dans la bête.

Londres, 21 juin. — On télégraphie d'Odessa que les journaux rendent compte d'une affaire qui s'est déroulée dans les environs de la petite ville de Nicolaïefka, à 60 kilomètres environ d'Odessa.

Un boucher juif, nommé Chaim, avait l'habitude de colporter de la viande kachef, c'est-à-dire provenant d'animaux abattus suivant les rites israélites.

Il y a quelques jours, en se rendant de Kurisovo à Pokrovsk, il tomba dans une embuscade que lui avaient tendue trois paysans. Ceux-ci le ligotèrent solidement, éventrèrent le cheval qu'ils vidèrent complètement et mirent le juif dans le ventre de l'animal, qu'ils recousirent avec de la forte ficelle, dont ils s'étaient munis à cet effet. Puis ils s'en allèrent.

Une heure plus tard, un passant, entendant des gémissements, s'approcha du cheval et délivra la victime de cet acte de sauvagerie.

Le malheureux est âgé de cinquante-cinq ans. L'émotion qu'il a éprouvée est telle que les médecins désespèrent de le sauver.

UN TRAITRE EXÉCUTÉ PAR SA FIANCÉE

Une révolutionnaire russe tue à Kieff un jeune homme qui, pour l'épouser, avait livré à la police ses camarades du parti socialiste révolutionnaire.

Londres, 21 juin. — On télégraphie de Kieff les détails tragiques d'un roman de mœurs révolutionnaires, qui vient de se dérouler dans cette ville.

Un révolutionnaire nommé Amossoff, était fiancé à une jeune fille, qui, comme lui, était affiliée au groupe de Kieff. Fatigué de l'existence de périls continuels qu'il menait et comprenant que le mariage dans sa position et dans celle de sa fiancée était impossible, il alla trouver le chef de la police et lui proposa le marché suivant : en échange de l'impunité pour lui et pour sa fiancée, il lui livrerait les noms de tous les membres de la section de Kieff.

Le chef de la police accepta et Amossoff, en toute hâte, alla faire part à sa fiancée de ce qu'il avait fait.

— Nous serons tranquilles, maintenant, dit-il. Rien ne s'oppose plus à notre bonheur.

La jeune fille pâlit, regarda fixement le traître et tirant un revolver de sa poche lui brûla la cervelle. Une heure plus tard, elle était arrêtée et allait retrouver en prison ses camarades dénoncés par son amoureux.

Informations
REGIONALES

A NOS LECTEURS

Par suite d'un grave accident survenu à nos machines, toutes nos expéditions ont subi hier un retard considérable. Cet accident nous a également mis dans la nécessité d'expédier notre édition lilloise à nos lecteurs qui reçoivent d'ordinaire celle de Valenciennes ou du Pas-de-Calais.

Nous réparons aujourd'hui, dans la mesure du possible, les effets de cet accident, en donnant dans nos diverses éditions les informations que nous avons été hier, dans l'impossibilité de publier.

L'Assassin de Rouvroy
arrêté en Belgique

Mons, 21 juin. — La gendarmerie a arrêté hie rnatin, à Ghlin-lez-Mons, un jeune ouvrier mineur de 20 ans, le nommé Pierre Waterlot, de Rouvory (France). Cet individu est accusé d'avoir en cette localité, en avril dernier, assassiné un colporteur du nom d'Alphonse Violle et de l'avoir ensuite complètement dévalisé : il lui aurait enlevé deux montres et son argent. Waterlot s'était réfugié à Ghlin le lendemain du crime. En cette localité il vivait sans travailler et dépensait beaucoup d'argent. Lors de son arrestation, il a été trouvé en possession d'une somme importante. Waterlot sera extradé sous peu.

A ROUBAIX
Une Manifestation Royaliste

Sous la présidence de maréchale de Mac-Mahon, les royalistes font une réunion à Roubaix. — A la sortie des cris de Vive le Roi, A bas la République ! sont le signal d'une bagarre. — Trois arrestations.

Les tenants du duc Gamelle tiennent décidément à descendre plus bas que le grotesque. Hier, ils tenaient une réunion sous la présidence de la maréchale de Mac-Mahon, femme du deuxième président de la Troisième République. C'était déjà beau. Mais ils ont voulu pousser la farce trop loin et c'est en cortège, que tout ce qui reste de royalistes en France est sorti de la salle Sainte-Cécile, vers sept heures du soir.

Si les trois cents auditeurs de M. Baconnier — c'était encore lui qui bafouillait en la circonstance — s'étaient séparés à la sortie, ils auraient passé inaperçus, tout se serait bien passé ; mais ils ont tenu à manifester et cela permit au xspectateurs amusés de voir qu'il n'y avait pas trente roubaisiens dans le cortège. On nous a montré des lyonnais et des lyonnaises venus tout exprès du Rhône pour manifester dans le Nord, comme ils ont manifesté dans l'Ouest ou dans le Midi la semaine dernière, comme ils manifesteront dans l'Est d'ici quelques jours.

Les auditeurs des réunions royalistes faisaient partie des bagages de Madame l'ex-présidente de la République ou de M. Baconnier.

Il n'y a pas, il ne saurait y avoir de belle fête sans eux, nul ne saurait avec leur élégance claquer des mains aux bons endroits. Nous le répétons, c'était grotesque de voir cette manifestation composée pour les neuf dixièmes d'étrangers.

Sentant qu'ils allaient croûler sous le ridicule, les gamellistes se firent provoquants. Les cris de « Vive le Roi ! Vive le duc d'Orléans ! » retentirent et les partisans de l'ancien régime parmi lesquels on pouvait reconnaître des hommes qui font de la propagande pour les mottistes en temps d'élections et distribuent leurs bulletins aux portes des sections, les partisans de l'ancien régime mêlèrent même, à ces cris, celui de « A bas la République ! »

Ce fut le signal d'une bagarre qui se déroula sur la place, tandis que des loustics lançaient le placard suivant, dont l'un vint tomber à nos pieds et qui semble faire suite à celui affiché la veille :

Mes chers et bons amis,

Ne pouvant, à mon grand regret, me trouver parmi vous dimanche, mais désirant quand même prouver aux Roubaisiens toute mon estime, j'ai décidé vous faire don d'un superbe ours blanc que j'ai moi-même capturé.

Cet animal, d'une intelligence et d'une beauté surprenantes, qui répond au doux nom de « Cho », me représentera dignement à Roubaix; il contribuera à affirmer ma puissance et ma popularité dans cette bonne ville où, parmi les poires, ma glorieuse fleur de Lys s'épanouit.

En l'acclamant vous me rendrez hommage !

Encore une fois, quand tout sera prêt, comptez sur moi !

Je repars au Pôle Nord en de nouvelles chasses à l'ours dont je vous réserverai la peau.

Votre affectionné : PHILIPPE, — Duc d'Orléans.

Au reçu de cette admirable lettre, le Comité Royaliste, fier et ému jusqu'aux larmes d'une aussi délicate attention, s'est empressé d'adresser, au nom des Roubaisiens ses plus vifs remerciements, avec l'expression de son indéfectible attachement à son Roi bien-aimé.

La police accourut aussitôt et sépara les adversaires. Trois arrestations furent opérées par les agents de sûreté et, tandis que les chevaliers de l'œillet blanc se réfugiaient au café de l'Hotel de Ville, où se trouve leur siège, on conduisait au commissariat central deux civils et un militaire en uniforme, cueillis dans la manifestation.

On nous affirme que le dernier aurait été remis en liberté sans avoir été l'objet d'un procès-verbal qu'il serait simplement désigné à son chef de corps comme ayant assisté à une manifestation en tenue militaire.

Nous verrons ce qu'il en nadviendra et rappelons à ce sujet que pour moins bien moins que cela, des soldats ramassèrent, il n'y a pas longtemps, un certain nombre de mois de prison.

A AIX-NOULETTE
Le Drame conjugal

Une femme tue son mari d'un coup de brique. — L'autopsie de la victime.

Voici quelques détails complémentaires sur le drame conjugal dont nous avons, hier, entretenu nos lecteurs.

Jeudi, vers deux heures de l'après-midi, Ferrand Charles, rempailleur de chaises, demeurant au centre du village, était au cabaret Devienne en état complet d'ivresse.

Sa femme, Victoria Sénéchal, alla le chercher et le ramena au logis. En rentrant, une querelle s'éleva entre les deux époux, au cours de laquelle Ferrand reçut à la tête un coup de brique.

Sur le moment, il ne s'aperçut pas de la gravité de la blessure et retourna, cette fois en compagnie de sa femme, au cabaret.

Rentrant peu après, Ferrand se sentant indisposé, alla dans sa grange et se coucha pour ne plus se relever.

Le lendemain matin, sa femme allait chercher à la mairie le permis d'inhumer, disant que son mari était mort tout d'un coup. Devant cette mort suspecte, le maire de la commune refusa.

La gendarmerie fut informée et hier, à onze heures le docteur Henseval faisait l'autopsie du cadavre qui démontra que Ferrand était mort des suites d'une fracture du crâne. Le coup avait été terrible. Un trou existait à la tête laissant voir la cervelle.

La femme Ferrand, interrogée, nie les faits qui lui sont reprochés. Cependant, son frère, qui demeure avec eux et a assisté à toute la scène, est des plus affirmatifs.

Hier dimanche, le parquet de Béthune, informé, est descendu sur les lieux pour procéder à une enquête.

Ferrand, qui était âgé de 33 ans, était un bon ouvrier. Son enterrement a eu lieu hier.

A DOUAI
Las de souffrir, Il se pend

Dans la nuit du samedi au dimanche le sieur Hominil Louis-Joseph, 34 ans, né à La Chartre-Langlin, domicilié à Outré-L'étang (Indre), ouvrier maçon au service de M. Develon, faubourg de Paris, s'est pendu, dans une salle servant de jeu de billon à l'estaminet Longuépée, 99, rue de Cambrai, où il était en logement depuis le mois d'avril dernier.

C'est en vaquant au nettoyage du jeu de billon que dimanche matin vers 6 heures, M. Longuépée découvrit son locataire pendu à un pilier soutenant la toiture dudit jeu.

M. Favre, commissaire spécial, voisin de M. Longuépée prévenu par ce dernier, arriva de suite, coupa la corde et tenta de ramener le désespéré à la vie, mais la mort avait fait son œuvre.

Hominil, avait des idées noires depuis quelques temps, se plaignait fréquemment de maux dététe violents et il est probable que c'est dans un accès de folie qu'il a mis fin à ses jours. La famille qui habite Outré-L'étang a été prévenue télégraphiquement.

La grâce de Gillon

Le Rat d'Emmerin est transféré à Douai

Dans notre numéro d'hier, nous avons annoncé que Gillon avait été gracié.

Le « Rat d'Emmerin », dimanche matin, à six heures, a été extrait de sa cellule et, escorté de deux gendarmes, conduit à la gare pour être dirigé sur Douai où devant la Cour d'Appel, il sera procédé à l'entérinement des lettres de grâce.

Le meurtrier se montre très satisfait de la clémence présidentielle et c'est tout souriant qu'il a traversé les rues de la ville, parlant avec ses gardes de corps, blaguant même à l'occasion.

DERNIÈRE HEURE
(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

M. CRUPPI A LYON

Le ministre de l'Instruction Publique prononce un grand discours politique.

Lyon, 21 juin. — Au banquet qui lui a été offert à Vaugueray, où il venait inaugurer une école de garçons, M. Cruppi, ministre du commerce, exprime le plaisir qu'il éprouve à se trouver au milieu des populations agricoles républicaines du département du Rhône, puis il dit que le paysan est venu à la République parce que, depuis trente ans, la République donne la paix à la France et contre cette vérité éclatante, les partis conservateurs, quel que soit leur déguisement, ne pourront prévaloir dans les populations laborieuses. La France n'a jamais eu dans le monde une situation plus belle que celle qu'elle a actuellement, plus respectable et plus forte ; on réclame son amitié. Cependant pour conserver notre amour de la paix, il faut que nous ayons une armée défensive forte.

Nous voulons, néanmoins, dit-il, faire des œuvres sociales.

Parlant de l'impôt sur le revenu, M. Cruppi déclare que cette réforme serait impolitique, absurde et injuste si on ne pouvait pas exonérer la terre de la grande partie des charges qui pèsent sur elle, si on ne prouvait aux populations rurales une répartition meilleure que la contribution de la propriété non bâtie.

Le ministre termine en faisant appel à l'union de tous les républicains.

UNE FEMME ASSASSINÉE dans un bois

Bourges, 21 juin. — Le crime commis près de Bourges demeure toujours mystérieux. Aucun indice n'a pu mettre sur la trace du coupable ; l'autopsie du cadavre de la femme Delorme permet d'écarter l'hypothèse d'un crime passionnel ; l'assassinat aurait eu le vol pour mobile ; la victime avait, nouée dans son mouchoir, une somme de trois francs, qui n'a pas été retrouvée ; le bruit court aussi qu'elle aurait pu être victime d'une vengeance, mais la justice n'a rien découvert jusqu'ici de naturé à le justifier.

L'agitation en Perse

Tiflis, 21 juin. — L'agitation révolutionnaire s'étend de plus en plus dans tout le Nord de la Perse.

De nombreuses familles craignant pour leur vie et leurs biens, se sont réfugiées sur le territoire russe. L'effervescence est surtout grande dans les villes de la province d'Azerbeidjan.

Les autorités procèdent sans cesse à de nouvelles arrestations. Il y a déjà plusieurs centaines de personnes en prison.

Le vice-roi du Caucase a ordonné des mesures sévères en vue de la protection de la frontière russo-persane.

Un mineur écrasé PAR UN TRAIN

On découvre dans les roues de la locomotive des lambeaux sanglants.

Mons, 21 juin. — Hier soir, au moment où le dernier train venant de Mons entrait en gare de Dour, le chef de service remarquait la présence de taches de sang sur l'avant de la locomotive. Il questionnait le mécanicien qui n'avait rien remarqué d'anormal dans la marche du convoi. Examinant avec plus de soins la machine le chef découvrait, dans les roues, des lambeaux de veste et de chair. La locomotive avait certainement écrasé un être humain. Des recherches furent commencées immédiatement; la gendarmerie fut prévenue, et bientôt, à haut-fer du terril du Charbonnage de Saint-Antoine de l'Ouest de Mons, le personnel mis sur pied relevait des débris sanglants, des tronçons de membres un morceau de thorax réduit en bouillie. C'est là que s'était produit l'accident. La victime avait été littéralement hachée. Des débris de son corps étaient jonchés sur un espace de plus de cent cinquante mètres. Ils furent ramassés, déposés dans deux paniers et transportés à la station de Dour où l'enquête se continua.

La victime un ouvrier houilleur appelé Pierre-Joseph Lefebvre, âgé de vingt-huit ans, père d'un enfant de quatre ans et veuf depuis quelques mois. Il avait quitté le travail qu'on lui donnait à l'Ouest de Mons à l'effet d'aller en France où on gagne davantage. On le croyait depuis huit jours à Courrières. Sa mort étonne et émeut la population laborieuse de la région.

L'AMOUR ROUGE

UN AMANT TENTE DE TUER SA MAITRESE, PUIS SE SUICIDE.

Liège, 21 juin. — Toute le quartier de la Promenade de l'Ile, à Huy, a été, hier soir, plongé dans un vif émoi par une tentative de meurtre commise par un ex-gendarme, qui, son forfait accompli et croyant avoir tué sa maîtresse, tourna l'arme meurtrière contre lui et se fit sauter la cervelle.

Voici, sur ce drame qu'on attribue à la jalousie et aussi au dépit d'être délaissé, les renseignements que nous avons pu hâtivement nous procurer :

Rue Neufmoustier, habite une rentière, la veuve S..., dont le mari fut tué, il y a trois ou quatre ans, dans un accident d'automobile. Quelque temps auparavant, les époux S..., qui possédaient plusieurs lots de ville, avaient été favorisés du sort. Un numéro de leurs actions était sorti remboursable par la somme respectable de 150.000 fr.

C'était la fortune et les époux S... eussent pu couler, pendant des années encore, des jours heureux, s'il n'était venu à la pensée du mari de se rendre acquéreur d'une automobile. Cette acquisition lui fut fatale, car il ne jouit pas longtemps de l'inespérée aubaine et fut tué au cours d'une promenade.

Il y a un an, Mme S..., restée veuve, fit la connaissance de M. Léon B..., gendarme, faisant partie de la brigade de Huy, né à Cilles-Sarts (Luxembourg), le 21 octobre 1877, et des relations suivies s'établirent entre ces deux personnes, si bien qu'il y a environ trois mois, B... donna sa démission dans l'espoir de se marier bientôt.

Sa démission acceptée, B... retourna auprès de ses parents et lorsque ses occupations le lui permettaient, il venait rendre visite à la dame de ses pensées.

Que se passa-t-il alors dans le cœur de Mme S... ? Très probablement un brusque revirement, car s'il faut en croire les on-dit, elle accepta les hommages d'un autre jeune homme, un habitant de Huy.

B... eut-il connaissance de ce fait ? C'est ce que l'enquête établira sans doute. En tous cas, B... quittait hier matin, en bicyclette, la demeure de ses parents et arrivait à Huy dans l'après-midi. Il alla sonner à la demeure de Mme S..., qui le reçut et lui offrit même le café.

Que se passa-t-il alors ? Des explications très vives s'échangèrent, sans doute, entre les deux amoureux, au cours desquelles B... saisit un revolver et en déchargea un coup dans la direction de Mme S... Celle-ci, voyant le mouvement, leva le bras droit pour détourner l'arme meurtrière, mais la balle traversa le bras, pénétra dans la joue droite de la malheureuse et sortit par la bouche. Mme S... s'affaissa sur sa chaise.

C'est alors que B..., croyant avoir tué sa victime, se plaça le canon de son arme sur la tempe droite et se fit sauter la cervelle. La mort fut instantanée.

Cette scène tragique s'était déroulée dans la cuisine.

Au bruit des détonations, des voisins accoururent. Mme S..., qui était revenue à elle, apparut sur le seuil de la porte, appelant au secours.

Elle avait la figure tout ensanglantée et la blessure qu'elle portait au bras droit, qui avait été transpercé de part en part, la faisait horriblement souffrir. Un médecin fut immédiatement requis et tandis qu'il prodiguait ses soins à la victime, M. Coune, commissaire de police en chef, accompagné d'un de ses adjoints, arrivait sur les lieux et commençait son enquête.

Le cadavre de B... gisait inanimé sur le parquet de la cuisine. Dans une des poches de son veston, on trouva une lettre dans laquelle le malheureux, désolé d'être délaissé, expliquait sa funeste résolution.

Un cuvrier électrocuté

Marseille, 21 juin. — Un ouvrier électricien a été électrocuté ce matin dans un poste transformateur de l'exposition électrique. Il était chargé de l'entretien d'un tableau répartiteur d'un courant de 500 volts et on suppose qu'il aura touché aux accumulateurs du poste dans lequel il était enfermé à clef. Le bruit de sa chute a donné l'alarme et son corps a été retrouvé complètement carbonisé.

Explosion à bord d'un navire

Ce serait un acte criminel

Philadelphie, 21 juin. — L'explosion qui s'est produite à bord du navire allemand Arcadia serait due à la malveillance: elle serait l'œuvre d'employés congédiés; des débris de bombe ont été trouvés. Trois débardeurs ont été tués et 20 blessés. Le navire est rempli d'eau.

UNE FEMME BRULÉE VIVE

Sa fille en voulant lui porter secours reçut également d'atroces brûlures.

Bruxelles, 21 juin. — Un terrible accident s'est produit hier à Ceriontaine-lez-Philippeville. Une ménagère de la localité, Mme veuve Chéront, âgée de 62 ans, avait placé sur le poêle une grande marmite dans laquelle elle faisait fondre de la graisse de porc. Ayant voulu placer la marmite sur le tuyau de la cuisinière, Mme Chéront s'y prit mal : une partie du saindoux tomba dans le feu. La graisse jaillit aussitôt de toutes parts en une véritable nappe de feu et en un clin d'œil la ménagère se trouva transformée en torche vivante. Aux cris de sa mère, Mlle Chéront accourut. En cherchant à lui porter secours elle se brûla profondément aux mains et aux avant-bras. Quant à Mme Chéront dont le corps ne formait plus qu'une plaie elle expira après deux heures d'une agonie affreuse.

Tamponnement en gare de Mons

Deux locomotives défoncées

Mons, 21 juin. — Un nouveau tamponnement s'est produit hier à midi en gare de Mons, près du passage à niveau de l'avenue de Jemappes. A la suite d'un faux aiguillage une machine qui faisait les manœuvres fut lancée sur une voie contraire; à peine y fut-elle que le train de marchandise arriva; un choc terrible se produisit, les locomotives furent défoncées, les wagons du train de marchandises culbutèrent, trois furent brisés en mille morceaux. Il ne s'est heureusement produit aucun accident de personnes, mais les trains de cette direction ont subi de grands retards. Les dégâts sont importants.

L'ASSASSINAT DE M. REMY

Du sang : non, de la rouille.

Paris, 21 juin. — Le Parquet avait confié à M. Ogier, directeur du laboratoire de toxicologie, l'expertise de la chemise saisie par le juge d'instruction et sur laquelle il croyait avoir remarqué des tâches du sang.

Le chimiste a remis, hier, son rapport au juge d'instruction : disons tout de suite que ce document n'apporte aucun élément nouveau à l'enquête. Il s'agissait principalement d'analyser des traces restées sur une chemise du concierge, et où l'on avait cru voir des taches suspectes.

A la réalité, les expériences de M. Ogier ont établi qu'il ne s'agissait que de taches de rouille, d'autant plus explicables que le concierge, on le sait, travaille dans une usine métallurgique.

Dernières Nouvelles
REGIONALES

A DENAIN
Une partie de pêche tragique

Un enfant de 13 ans se noie en pêchant des grenouilles.

Hier dimanche, vers 4 heures du soir, le jeune Maurice Buisset, âgé de 13 ans, facteur à la grande vitesse à la gare du Nord, demeurant rue de la Pyramide, 103, venait de terminer son dîner et se rendit au bord de la rivière au lieu dit « Pont de Denain » pour se livrer à une partie de pêche.

La ligne à la main, il se pencha sur la rive pour attrapper une grenouille ; malheureusement, glissant sur la pente, il tomba à l'eau.

Son frère aîné, ne sachant pas nager, appela au secours. Des personnes accoururent et se jetèrent résolument à l'eau, tandis que MM. Devred, camionneur à la gare du Nord, et Hecq, marinier, se portaient à son secours dans une barque.

Un quart d'heure après le marinier, à l'aide d'une gaffe, ramena l'enfant au-dessus de l'eau, tandis que l'on courait chercher un docteur.

Le docteur Piette arriva sur les lieux, mais demeura impuissant à le rappeler à la vie.

Le pauvre garçon qui, comme nous le disons plus haut, est occupé au camionnage de la gare du Nord, était très estimé de son patron.

Il est impossible de dépeindre la douleur de ses pauvres parents.

Ses funérailles auront lieu demain mardi, à 4 heures du soir.

---

rivée de son frère, s'était approché de la fenêtre.

Ils échangèrent tout bas deux ou trois mots, et Isidore s'élança hors de la chambre.

Le roi continua, sans paraître avoir remarqué ce qui venait de se passer entre Isidore et la reine :

— La municipalité, dit-il, ne refuse pas de me laisser passer : elle demande seulement que j'attende ici la pointe du jour. Je ne parle pas du comte de Charny, qui nous est si profondément dévoué, et dont nous n'avons pas de nouvelles ; mais le chevalier de Bouillé et M. de Raigecourt sont partis, à ce que l'on m'a assuré, dix minutes après mon arrivée, pour prévenir le marquis de Bouillé et faire marcher les troupes, qui sont sûrement prêtes. Si j'étais seul, je suivrais votre conseil et je passerais ; mais la reine, mes deux enfants, ma sœur, ces dames, il est impossible de risquer autant avec le peu de monde que vous avez, et dont il faudrait encore démonter une partie, car je ne partirais certes pas en laissant ici mes trois gardes du corps.

Il tira sa montre.

— Il est bientôt trois heures... le jeune Bouillé est parti à minuit et demi... son père a bien certainement échelonné des troupes de distance en distance ; les premières seront averties par le chevalier ; elles arriveront successivement. Il n'y a que huit heures d'ici à Stenay ; dans l'espace de deux heures ou deux heures et demie, un homme les peut faire à cheval ; il arrivera donc des détachements toute la nuit ; vers cinq ou six heures, le marquis de Bouillé pourra donc être ici de sa personne ; et alors, sans aucun danger pour ma famille, sans aucune violence, nous quitterons Varennes, et continuerons notre chemin.

M. de Choiseul reconnaissait la logique de ce raisonnement, et cependant son instinct lui disait qu'il y a certains moments où il ne faut pas écouter la logique.

Il se retourna donc vers la reine et, du regard, sembla la supplier de lui donner d'autres ordres, ou du moins d'obtenir du roi qu'il révoquât ceux qu'il venait de donner.

Mais elle secouant la tête :

— Je ne veux rien prendre sur moi, dit-elle ; c'est au roi de commander ; mon devoir, à moi, est d'obéir. D'ailleur, je suis de l'avis du roi : M. de Bouillé ne peut tarder à arriver.

M. de Choiseul s'inclina et fit quelques pas en arrière, entraînant M. de Damas, avec lequel il avait besoin de se concerter, et faisant signe aux deux gardes du corps de venir prendre part au conseil qu'ils allaient tenir.

VII

Pauvre Catherine

La chambre avait un peu changé d'aspect. Mme Royale n'avait pu résister à la fatigue, et Mme Elisabeth et Mme de Tourzel l'avaient couchée près de son frère.

Elle s'était endormie.

Mme Elisabeth se tenait au pied du lit, la tête appuyée contre un des angles.

La reine, crispée de colère, était debout près de la cheminée, regardant alternativement le roi, qui s'était assis sur un ballot de marchandises, et les quatre officiers, qui délibéraient près de la porte.

Une femme octogénaire était à genoux, comme devant un autel, auprès du lit où dormaient les deux enfants : c'était la grand'mère du procureur de la commune, qui, frappée de la beauté des deux enfants et de l'air imposant de la reine, était tombée à genoux fondait en larmes et priait tout bas.

Quelle était la prière qu'elle adressait à Dieu ? Etait-ce que Dieu pardonnât à ces deux anges, ou que ces deux anges pardonnassent aux hommes ?

M. Sausse et les officiers municipaux s'étaient retirés, promettant au roi que les chevaux allaient être mis à la voiture.

Mais le regard de la reine disait parfaitement qu'elle ne faisait aucun fond sur cette promesse. Aussi M. de Choiseul disait-il à M. de Damas, à M. de Floirac et à M. Fourcq, qui l'avaient suivi, ainsi qu'aux deux gardes du corps :

— Messieurs, ne nous arrêtons point à la feinte tranquillité du roi et de la reine ; la question n'est point désespérée, mais envisageons-la telle qu'elle est.

Les officiers firent signe qu'ils écoutaient, et que M. de Choiseul pouvait parler.

— Il est probable qu'à l'heure qu'il est, M. de Bouillé est averti et qu'il arrivera ici entre cinq et six heures du matin, puisqu'il doit être entre Dun et Stenay avec un détachement de royal-allemand ; il est même possible que son avant-garde soit ici une demi-heure avant lui, car, dans les circonstances comme celles où nous sommes, tout ce qui est possible doit être exécuté. Mais il ne faut pas nous dissimuler que quatre ou cinq mille hommes nous entourent, et que le moment où on apercevra les troupes de M. de Bouillé sera celui d'un danger imminent et d'une effervescence épouvantable... On voudra entraîner le roi hors de Varennes ; on essaiera de le faire monter à cheval et de l'emmener à Clermont ; on menacera sa vie ; on y attentera peut-être... Mais ce danger, Messieurs, continua M. de Choiseul, ne durera qu'un instant, et, aussitôt la barrière forcée, aussitôt les hussards dans la ville, la déroute sera complète. C'est donc dix minutes à peu près qu'il nous faudra tenir, nous sommes dix ; avec la disposition de localités, nous pouvons espérer qu'on ne nous tuera guère qu'un homme par minute ; en conséquence, nous avons le temps !

Les auditeurs se contentèrent de faire un signe de tête affirmatif ; le dévouement qui allait jusqu'à la mort, proposé simplement, était accepté avec la même simplicité.

— Eh bien ! Messieurs, je crois que voici ce qu'il y aura à faire, continua M. de Choiseul : aux premiers coups de feu que nous entendrons, aux premiers cris qui retentiront au dehors, nous nous précipiterons dans la première chambre, nous tuerons tout ce qui s'y trouvera et nous nous emparerons de l'escalier et des fenêtres. Il y a trois fenêtres : trois de nous les défendront, les sept autres s'étageront dans l'escalier, que sa disposition en coquille rend facile à défendre, puisqu'un homme seul peut y faire face à cinq ou six assaillants ; les cadavres, même de ceux d'entre nous qui seront tués serviront de rempart aux autres. Il y a donc cent à parier contre un que les troupes seront maîtresses de la ville avant que nous soyons égorgés jusqu'au dernier ; et, dussions-nous l'être, la place que nous occuperons alors dans l'histoire sera une assez belle récompense de notre dévouement.

Les jeunes gens se serrèrent la main comme durent faire les Spartiates au moment du combat ; puis chacun arrêta son poste de bataille : les deux gardes et Isidore de Charny, dont on gardait la place, quoiqu'il fût absent aux trois fenêtres donnant sur la rue ; M. de Choiseul au bas de l'escalier ; puis, après lui, le comte de Damas, puis M. de Floirac, M. Foucq et les deux autres sous-officiers du régiment de dragons qui étaient restés fidèles à M. de Damas.

Au moment où ces dispositions venaient d'être arrêtées, une certaine rumeur se fit entendre dans la rue.

C'était une seconde députation se composant de Sausse, qui paraissait être l'élément premier de toutes les députations, du commandant de la garde nationale Hannonet, et de trois ou quatre officiers municipaux.

Ils se firent annoncer, et le roi, qui croyait qu'ils venaient lui dire que les chevaux étaient enfin à la voiture, ordonna qu'ils fussent introduits.

Ils entrèrent. Les jeunes officiers, qui interprétaient tout geste, tout signe, tout mouvement, crurent remarquer sur la physionomie de Sausse une hésitation, et sur le front d'Hannonet une volonté arrêtée qui ne leur semblèrent pas de bon augure.

En même temps, Isidore de Charny remonta, dit tout bas quelques mots à la reine et redescendit précipitamment.

La reine fit un pas en arrière et se soutint toute pâlissante au lit où dormaient ses enfants.

Quant au roi, il interrogeait des yeux les envoyés de la commune, et attendait qu'ils lui adressassent la parole.

Mais ceux-ci sans parler, s'inclinèrent devant le roi. Louis XVI fit semblant de se méprendre à leur intention.

— Messieurs, dit-il, les Français ne sont qu'égarés, et leur attachement pour le roi est réel ; aussi, fatigué des outrages continuels que j'éprouve dans ma capitale, c'est au fond de mes provinces, où vit encore la flamme sacrée du dévouement, que je suis décidé à me retirer... Là, je suis assuré de retrouver l'ancien amour de mon peuple pour ses souverains.

Les envoyés s'inclinèrent de nouveau.

— Et la preuve de ma confiance dans mon peuple, je suis prêt à la donner, continua le roi. Ainsi, je vais prendre ici moitié hommes de la garde nationale, moitié troupes de ligne, et cette escorte m'accompagnera jusqu'à Montmédy, où je suis décidé à me retirer. En conséquence, commandant, je vous prie de choisir vous-même les hommes qui m'accompagneront parmi ceux de votre garde nationale, et de faire atteler les chevaux à ma voiture.

Il se fit un mouvement de silence pendant lequel, sans doute, Sausse attendait qu'Hannonet parlât, et où Hannonet attendait que Sausse prît la parole.

Enfin, Hannonet, s'inclinant, répondit :

— Sire, ce serait avec le plus grand bonheur que j'obéirais aux ordres de Votre Majesté ; mais il y a un article de la Constitution qui défend au roi de sortir de son royaume, et aux bons Français de l'aider dans sa fuite.

Le roi tressaillit.

— En conséquence, continua Hannonet, faisant un signe de la main pour engager le roi à le laisser achever, en conséquence, la municipalité de Varennes a décidé qu'avant de permettre que le roi passât outre, elle enverrait un courrier à Paris et attendrait la réponse de l'Assemblée nationale.

Le roi sentit la sueur perler sur son front, tandis que la reine mordait d'impatience ses lèvres pâles, et que Mme Elisabeth levait ses mains et les yeux vers le ciel.

— Holà ! Messieurs, dit le roi avec une certaine dignité qui lui revenait quand il était poussé à bout, est-ce que je ne suis plus le maître d'aller où il me convient ? En ce cas, je suis plus esclave que le dernier de mes sujets !

— Sire, répondit le commandant de la garde nationale, vous êtes toujours le maître. Seulement tous les hommes, roi et simple citoyen, sont engagés par leur serment... Vous avez fait serment : obéissez le premier à la loi, sire, c'est non seulement un grand exemple à donner, mais encore un noble devoir à suivre.

(*A suivre*). Alexandre DUMAS.